

DENOMINATION DE VOIE

Etréchy, ensemble et solidaires - Etréchy, ensemble et solidaires - Etréchy, ensemble et solidaires - Etréchy, ensemble et solidaires
M. BOURGEOIS précise que Monsieur Lucien SERGENT est l'ancien Maire d'Etréchy de 1947 à 1977 et que la Commission et la Majorité Municipale souhaitent l'honorer.

M. BARRIER présente le dossier.

La première tranche de construction de 26 logements réalisés par KHOR IMMOBILIER se terminera à la fin de l'année. Ce programme est desservi par une voie nouvelle commençant au carrefour de la rue Claude DEBUSSY et de l'Allée du Clos du Moulin et se terminant en impasse. Cette voie a vocation de déboucher rue d'OSTRACH assurant ainsi la jonction entre la rue Claude DEBUSSY et le Boulevard des Lavandières.

La municipalité a proposé à l'ancien maire, Monsieur Lucien SERGENT, que cette voie porte son nom eu égard au service accompli en tant que maire au sein de la collectivité pendant toute ans, de 1947 à 1977. Ce dernier a accepté cette dénomination.

Il est proposé au conseil municipal de dénommer cette voie nouvelle comme suit :

RUE LUCIEN SERGENT



M. GAUTRELET demande s'il serait possible de rééditer les plans de villes réactualisés

M. BOURGEOIS indique qu'ils sont actualisés.

M. GUERIN demande de préciser la durée du mandat sur la plaque.

M. BOURGEOIS répond que c'était prévu.

Considérant la nécessité de dénommer la voie nouvelle desservant les 26 logements de la résidence des vergers,

Considérant l'avis favorable de M. LUCIEN SERGENT,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, Monsieur MEUNIER ne participe pas au vote

DENOMME la voie nouvelle donnant sur la rue Claude DEBUSSY comme suit : RUE LUCIEN SERGENT

50/2009
25 18 2009